

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

Date de convocation :
05/06/2023

Date de l'affichage :
05/06/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 2

L'an Deux Mil Vingt Trois, le neuf du mois de juin

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, 79 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Objet :

**DELEGATION DE
POUVOIR VENTE
DU PRESBYTERE +
GARAGE**

**MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- COMMUNE -**

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Aurélie LEVÊQUE, Françoise LEMARCHAND, Servane CARON et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Gérald LAQUERRIERE, Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Cynthia COTELLE, Martine LANGLOIS et Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoir : - Madame Cynthia COTELLE donne pouvoir à Madame Aurélie LEVEQUE, Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVEQUE

Vu les estimations des domaines, de l'agence immobilière AXA MILLOT à Marseille en Beauvaisis et de l'étude notariale de Maître COEUILLET à Marseille en Beauvaisis,

Vu que le conseil municipal a inscrit en prévision recettes au budget primitif 2023 la vente du presbytère et du garage,

Considérant que le bien immobilier sis à Marseille en Beauvaisis, 2 rue de la chapelle, propriété de la commune parcelles cadastrées AB 226, AB 227 AB 228, et AB 230,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne tout pouvoir à Madame le Maire pour :

- mettre en vente ce bien (le presbytère et le garage),
- signer le compromis de vente et l'acte de vente,
- réaliser toutes les formalités de publicité,
- faire réaliser les diagnostics,

et charge Madame le maire de signer toutes les pièces administratives nécessaires à cette affaire.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Marseille en Beauvaisis, le 09/06/2023

**Le secrétaire de séance,
Aurélie LEVÊQUE**

